

Monsieur le Recteur de l'Académie de Lyon,

Nous, professeurs du lycée général et technologique de Beauregard à Montbrison, venons par la présente vous exprimer nos inquiétudes, notre sentiment d'injustice et notre volonté de trouver, en vous, écoute et réponses.

Vous n'êtes pas sans connaître les débats et actions qui entourent la tenue en ce mois de Janvier des E3C. En effet, contrairement à ce que semble affirmer médiatiquement notre Ministre, nous sommes très nombreux à déplorer l'impréparation de nos élèves liée à la précipitation avec laquelle se met en place une réforme qui, de plus, rompt par bien des aspects l'exigence d'égalité qui anime notre profession.

Les professeurs du lycée de Beauregard sont des fonctionnaires attentifs à appliquer scrupuleusement les règles, dans le souci du respect de la hiérarchie et de la dignité des lycéens. Nous avons pourtant décidé, sans manquer d'en avertir notre administration plusieurs jours à l'avance, de retenir les copies des élèves de première ayant passé l'épreuve de langues hier matin.

Un tel choix peut paraître étonnant, il est pourtant motivé par une envie toute professionnelle d'attention portée à l'administration, aux élèves de première, stressés par l'épreuve, à leurs parents. L'épreuve s'est donc déroulée normalement. Ainsi, contrairement à d'autres lycées, nous avons fait le choix de faire remonter les sujets, malgré une ouverture tardive et plus qu'irrationnelle de la banque de sujets, mi-décembre. Contrairement à d'autres, encore, nous avons opté contre la grève des surveillances, afin de ne pas nuire au travail acharné de notre administration, qui se donne la peine de tout organiser depuis des semaines. Contrairement à d'autres, nous n'avons pas bloqué l'entrée du lycée, afin que tout se tienne dans les meilleures conditions. Enfin, et surtout, nous avons prévenu notre proviseure que nous comptions conserver les copies quelques heures, de manière symbolique, dans un coffre clos, qu'elles ne sortiraient pas du lycée, et lui seraient remises après communication adressée à la presse, afin que chacun soit informé de ce que nous pensons des modalités d'application de la réforme.

A 16h, la proviseure nous a informés qu'en cas de non restitution immédiate des copies, une plainte serait déposée.

A 16h, donc, les copies lui ont été rendues.

A 17h, après avoir appelé vos services, la proviseure a porté plainte contre 13 de nos collègues, alors que tout était rentré dans l'ordre.

Inutile de préciser combien cette décision de notre hiérarchie nous blesse, nous bouleverse, tant elle paraît incroyablement disproportionnée aux événements : ce que nous comprenons, ici, c'est que le dialogue avec les membres de notre administration et notre bonne foi nous ont desservis. Ce que nous comprenons, encore, c'est que nous, membres du corps professoral, sommes tancés par une hiérarchie qui se permet de nous maltraiter, de nous déconsidérer, d'estimer que nous devons être jugés tels des délinquants de droit commun.

Aujourd'hui donc, mardi 21 Janvier 2020, nous sommes majoritairement en grève : après rendez-vous avec Mme notre Proviseure, et son refus de retirer la plainte qui est l'objet principal de notre mécontentement de ce jour, nous avons décidé de nous présenter devant les portes de l'inspection académique à Saint Étienne, afin d'avoir enfin une explication. Nous demandons à ce que le Rectorat permette à Mme Barlerin de retirer sa plainte. Si celle-ci devait être maintenue, croyez bien que nous serons solidaires de nos collègues. Nous sommes profondément meurtris par un tel traitement.

Veillez recevoir, monsieur le Recteur, l'expression de notre très haute considération,
Les enseignants du lycée de Beauregard